

DÉLIBÉRATION

(1) DU CONSEIL MUNICIPAL

(1) DU CONSEIL D'ADMINISTRATION - DU COMITÉ COURRIER ARRIVE LE
SUR LE COMPTE ADMINISTRATIF

Nombre de membres en exercice 16
 Nombre de membres présents 11
 Nombre de suffrages exprimés 13
 VOTES : Contre Pour
 Date de convocation : 18/05/2022

02 juin 2022 à 18 heures

SEANCE DU
- 3 JUIN 2022
Séance du
SOUS-PREFECTURE DE THIERS

Le Comité syndical réuni sous la présidence de M. Vincent HAZELIER, Président, après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice 2022 dressé par M. Vincent HAZELIER, (3) Président, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré :

1° Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

LIBELLÉ	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENTS		ENSEMBLE	
	DÉPENSES ou DEFICIT (4)	RECETTES ou EXCÉDENTS (4)	DÉPENSES ou DEFICIT (4)	RECETTES ou EXCÉDENTS (4)	DÉPENSES ou DEFICIT (4)	RECETTES ou EXCÉDENTS (4)
Résultats reportés		507 135 41		342 274 18		849 409 5
Opérations de l'exercice	1 531 247 32	1 851 313 48	732 008 16	525 751 45	2 263 255 48	2 377 064 9
TOTAUX	1 531 247 32	2 358 448 89	732 008 16	868 025 63	2 263 255 48	474 5
Résultats de clôture		827 201 57		126 917 47		
Restes à réaliser			106 000 00	80 000 00	106 000 00	80 000 00
TOTAUX CUMULÉS	1 531 247 32	358 448 89	838 008 16	948 025 63	2 369 255 48	474 5
RÉSULTATS DÉFINITIFS		827 201 57		110 017 47		937 219 0

COMPTE ADMINISTRATIF PRINCIPAL

COMPTE ANNEXE POUR

Résultats reportés						
Opérations de l'exercice						
TOTAUX						
Résultats de clôture						
Restes à réaliser						
TOTAUX CUMULÉS						
RÉSULTATS DÉFINITIFS						

- (1) Rayer les mentions inutiles.
- (2) Conseil municipal, conseil d'administration ou comité.
- (3) Maire ou Président.
- (4) Les « dépenses » et les « recettes » doivent être inscrites sur les lignes « opérations de l'exercice » et « restes à réaliser ».
- Les « déficits » et les « excédents » doivent être inscrits sur les lignes « résultats reportés », « résultats de clôture » et « résultats définitifs ».

